



---

**Master 2**

**Jeunesse : politiques  
et prises en charge**

Promotion : **2014-2015**

---

**Du décrochage scolaire à l'insertion  
professionnelle : Analyse d'une mise en  
situation professionnelle en Mission  
Locale.**

---

ALIX QUERIC

Mai 2015

*Sous la direction de  
Magalie HARDOUIN*

## REMERCIEMENTS

---

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de mon stage de Master Jeunesse, Politiques et Prise en charge ainsi que dans la rédaction de mon analyse de situation professionnelle.

Tout d'abord, je remercie Mme Hardouin, Maître de Conférences à l'ESPE de Bretagne et à l'université de Rennes 2, chercheuse au laboratoire de géographie sociale ESO-Rennes.

Je remercie vivement l'ensemble de l'équipe pédagogique du master Jeunesse, Politiques et Prise en charge pour leur écoute, leur disponibilité et leur réactivité, tout au long de cette année universitaire.

Enfin, je remercie l'équipe de professionnels de la Mission Locale du Pays de Lorient pour leur accueil et leur aide au cours de mon stage, particulièrement Mme Trotel Nadine qui a accepté d'être ma tutrice professionnelle et qui m'a apporté son aide et son soutien, de mon intégration dans la structure à la rédaction de mes écrits.

## SOMMAIRE

---

Remerciements .....	1
Sommaire .....	3
Liste des sigles utilisés.....	5
Introduction .....	7
1 Des Jeunesses et des politiques publiques .....	12
1.1 Une jeunesse « en crise » : institutionnalisation de l’insertion socioprofessionnelle ....	13
1.1.1 La jeunesse, entre politiques spécifiques et politiques transversales .....	13
1.1.2 Quelle institutionnalisation de l’insertion professionnelle des jeunes ? .....	15
1.2 Les jeunes face à l’emploi, quels enjeux pour les politiques publiques ?.....	16
1.2.1 Le décrochage scolaire, une priorité nationale.....	17
1.2.2 Le chômage des jeunes : Un réseautage local ?.....	18
2 De l’éducation nationale à la politique de la ville : L’insertion professionnelle .....	20
2.1 Le décrochage scolaire : A qui la faute ? .....	21
2.1.1 Le décrochage scolaire : une responsabilité partagée ? .....	21
2.1.2 Le déclin de l’institution scolaire ou la responsabilité individuelle ?.....	22
2.1.3 Le décrochage : Une disqualification scolaire ? .....	23
2.2 Le décrochage scolaire : A qui la charge ?.....	24
2.2.1 Politique de la ville et Mission Locale : Une tentative de raccrochage.....	24
2.2.2 Raccrochage entre Institution scolaire et insertion professionnelle .....	25
3 Une mission de stage : Une réalisation concrète d’action de politique intégrée ? .....	27
3.1 Un investissement pour appréhender les différentes jeunes.....	28
3.1.1 Un accompagnement global, individualisé et collectif.....	31
3.1.2 ...mis en œuvre par des collaborations opérationnelles.....	32
3.2 Un glissement de la prise en charge à la prise en compte d’une certaine jeunesse. ....	34
3.2.1 Une meilleure connaissance des jeunes .....	34
3.2.2 Pour la construction d’un espace social privilégié .....	34
Conclusion .....	36
Bibliographie .....	39
Sitographie .....	40

## **LISTE DES SIGLES UTILISÉS**

---

**AFPA** : Association pour la formation professionnelle des adultes

**ANDML** : Association Nationale des Directeurs de Missions Locales

**ANI** : Accord National Interprofessionnel

**ARML** : Agence Régionale des Missions Locales

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**CIVIS** : Contrat d'Insertion dans la vie Sociale

**CNML** : Conseil Nationale des Missions Locales

**EHESP** : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.

**FDAJ** : Fonds Départementale d'Aide aux Jeunes

**FSE** : Fonds Social Européen

**JPP** : Jeunesse, Politiques et Prises en Charge.

**MLPL** : Mission Locale du Pays de Lorient

**POP** : Plateforme d'Orientation Professionnelle

**PPAE** : Parcours Personnalisé d'Accompagnement pour l'Emploi

**PPI** : Prestation Préparatoire à l'Insertion

**QPV** : Quartier Politique de la Ville

**UNML** : Union Nationale des Missions Locales

**ZUS** : Zone Urbaine Sensible

## INTRODUCTION

---

Aucune définition de la jeunesse, aujourd'hui en France, n'est stabilisée. La jeunesse est souvent appréhendée en fonction d'une tranche d'âge : 13-18 ans pour les mesures administratives et judiciaires, 3-25 ans pour la jeunesse et sport, 16-25ans pour l'emploi, 0-18ans pour les politiques familiales, etc. De plus, le champ de la jeunesse est décliné en fonction des problématiques qui s'y réfère : Jeunes et addictions, jeunes et emploi, jeunes et loisirs, jeunes et discrimination, jeunes et justice, jeunes et protection de l'Enfance, etc.

Au-delà des différentes catégories de la jeunesse construites, les politiques publiques contribuent également à la définition et au balisage des jeunesses. Notamment, la politique de l'éducation nationale, la politique de la ville et la politique de l'emploi. En effet, depuis le début du 20ème siècle les attentions politiques portées sur la jeunesse ont évolué et les politiques publiques concernées ont variées. La jeunesse fut, tout d'abord, la préoccupation des politiques de santé publique, puis de la protection de l'enfance, de l'éducation nationale et de l'emploi. Depuis les années 1980, les politiques publiques qui s'attachent à prendre en charge les jeunesses en difficultés sont les politiques d'éducation, la politique de l'emploi et la politique de la ville.

En effet, le processus de massification scolaire qui a transformé les cas d'échec scolaire » en phénomène de décrochage scolaire tend à responsabiliser les jeunes qui sortent disqualifiés du système scolaire. De plus, ce phénomène pointe les dysfonctionnements d'une école dite « égalitaire ». François Dubet défini l'école comme le déterminant des futures jeunesses. Au nom de l'égalité des chances, le jeune qui ne parvient à se saisir des codes sociaux en vigueur dans l'institution scolaire afin de construire son parcours est responsabilisé par la société de son « échec ». Ainsi, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes est fragile et interroge les politiques publiques. Les Missions Locales sont apparues, à l'aune des années 1980, comme une réponse aux préoccupations des politiques publiques liées à la prise en charge des NEET<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> « *Not in Employment, Education or Training* », l'acronyme NEET désigne les jeunes entre 15 et 29 ans qui sont sans emploi, ne sont ni en études et ni en formation.

Le terme apparaît en 1999 dans un rapport fait au parlement britannique. Ce terme est réellement utilisé en 2010 comme « *indicateur officiel pour la Commission européenne* », afin d'établir des données plus précises sur « *la situation des jeunes* »

Dès lors, à leurs sorties de l'école, lorsque les jeunes s'adressent aux Missions Locales, ces-derniers cherchent à déplacer cette responsabilité, source d'inconfort cognitif, par le biais de l'insertion socioprofessionnelle. Le conseiller en insertion professionnelle, opère ainsi son accompagnement d'une manière globale, soit en prenant en compte l'ensemble des dimensions de la vie du jeune : De la gestion de la vie quotidienne à la valorisation du parcours professionnel. Parallèlement à l'accompagnement mis en œuvre au sein des Missions Locales, les politiques nationales et locales déploient des dispositifs spécifiques à destination de certaines franges de la jeunesse.

Notamment, des dispositifs qui visent à permettre la réduction des inégalités de diplômes comme le contrat d'avenir ou le contrat d'accès à la qualification. La campagne de promotion actuelle de l'apprentissage menée par l'Etat vient également renforcer cette volonté nationale de réduction des inégalités liées au diplôme.

Il apparaît donc nettement que la jeunesse se construit au regard d'une tension prégnante entre la distribution des qualifications et des statuts sociaux à l'Ecole et l'allocation des rôles et des places dans l'organisation du travail. Cependant, à l'heure actuelle, l'emploi est un levier d'insertion sociale pour les jeunes mais n'est pas une acquisition pérenne. L'insertion professionnelle se doit de prendre en compte le phénomène d'évolution professionnelle, soit la capacité de l'individu à s'inscrire dans un marché du travail qui amène les individus à osciller entre différents métiers et différentes formations tout au long de la vie. Cependant, l'accès au premier emploi stable reste la marche déterminante à passer pour les jeunes accueillis en Mission Locale. Le diplôme a un poids indéniable dans cette étape, d'autant plus que l'offre de travail est clairement plus faible que la demande de travail. Le conseiller en insertion professionnelle voit donc ses pratiques se transformer à la rencontre d'une jeunesse inscrite dans des schèmes de perception<sup>2</sup> ou le travail, demeurant intégrateur dans la société, n'est plus perçu comme une fin en soi mais comme un moyen de valoriser et mettre en avant sa capacité à rebondir et répondre à cette société mouvante.

Au regard de l'évolution des politiques publiques, particulièrement au regard de la jeunesse, les différentes formes d'accompagnements de la jeunesse tendraient-elles à catégoriser des jeunesses ? L'institutionnalisation des structures d'accompagnement de la

---

<sup>2</sup>Friedrich Hayek, La théorie des schèmes.

jeunesse serait-elle le marqueur d'une difficile prise en charge de la jeunesse ? La professionnalisation des acteurs en mission locale participerait-elle à une catégorisation de la jeunesse ? Quels objectifs poursuivent les politiques qui prennent en charge les problématiques de jeunesse ? L'émergence de dispositifs spécifiques, à l'échelle locale, visent-ils à encadrer la jeunesse pour mieux comprendre les jeunes ? Ou bien à comprendre les jeunes pour mieux les encadrer ?

Depuis plus de 30 ans, les Missions Locales luttent contre la précarisation, voire l'exclusion des jeunes. Pour ce faire, elles mettent en œuvre des missions spécifiques liées à l'emploi, la formation, l'orientation, la mobilité et la vie quotidienne.

La Mission Locale du Pays de Lorient œuvre également dans cette optique. Elle vise donc à réduire le taux de chômage de la population jeune, soit les 16-25 ans, sur le territoire du pays de Lorient. Différentes stratégies sont déployées. Des dispositifs construits en lien avec la politique de la ville et la Direccte émergent. Concrètement, certaines actions sont mises en œuvre afin de réduire les inégalités d'accès à l'emploi et à la formation, notamment pour les jeunes des quartiers dits « prioritaires ».

En effet, le contrat urbain de cohésion sociale constitue le cadre du projet de développement social et urbain en faveur des habitants des quartiers en difficulté reconnus comme prioritaires (circulaire du 24 mai 2006). Le projet de développement social et urbain de la ville de Lorient a par conséquent pour objectif de réduire les écarts de développement entre les territoires prioritaires sur lesquels s'appliquent le contrat et le reste du territoire urbain environnant. Quatre quartiers sont concernés à Lorient et Lanester : Les Zus de Kervéanec et Bois du Château à Lorient, la Zus de Polygone-Frébault à Lorient et un secteur central de Lanester.

Les actions qui y sont développées s'inscrivent dans plusieurs champs prioritaires : L'emploi et le développement économique ; L'habitat et le cadre de vie ; La réussite éducative ; La santé ; La citoyenneté et la prévention de la délinquance.

De plus, L'ensemble des études menées et le travail de partenariat développé sur les quartiers montre la nécessité de porter une attention particulière aux jeunes des quartiers prioritaires dans leur accès à l'insertion sociale et professionnelle.

C'est pourquoi, dans le cadre du développement social et urbain de la ville de Lorient, la mairie de Lorient, la Direccte et la Mission Locale du pays de Lorient s'associent autour d'un projet d'accès à l'alternance en faveur des jeunes dits « décrocheurs scolaires » des quartiers de Bois du château, de Kerguillette/Petit paradis et de Frébault Polygone: Altern'GO.

Altern'GO est le nom du dispositif, auquel j'ai pu collaborer, de la construction du projet à la conduite de l'action de mobilisation, au cours de ma mission de stage, dans le cadre du master JPP de l'EHESP. Tout au long de mon stage, diverses interrogations m'ont interpellé sur le public, les volontés politiques locales, et la mise en œuvre de l'insertion socioprofessionnelle. De plus, ma posture professionnelle, entre mes perceptions et ma volonté de bien faire, m'a constamment questionnée au cours de mon stage.

Tout d'abord, la problématique de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes « décrocheurs scolaires » des quartiers prioritaires de la ville m'a vivement interpellé. Notamment car les représentations que j'avais sur les jeunes des quartiers prioritaires ont vite laissé place à des interrogations au regard des politiques volontaristes construites à leurs égards. Mes représentations se sont donc confrontées aux motifs de l'émergence de dispositifs locaux sur une catégorie de jeune en particulier. Les nouveaux dispositifs auprès de la jeunesse visent-ils à caractériser les différentes jeunesses pour mieux les insérer ? Les différentes orientations de politiques publiques (emploi, vie sociale, scolarité, etc.) tendent-elles à catégoriser les jeunesses pour mieux les insérer ? Pour mieux les encadrer ? Ces dispositifs ont-ils des vocations intégratrices ? Ou occupationnelles ? Quelles sont les intérêts des acteurs locaux au regard de la jeunesse sur un territoire ? Quelle est la place donnée au jeune dans les stratégies d'acteurs locaux ? Quels sont les objectifs que les évaluations de ces dispositifs poursuivent ?

Les interrogations liées à ma mission de stage m'ont permis de prendre du recul sur ma posture professionnelle, particulièrement après un travail de compréhension du processus socio-historique qui amène aujourd'hui les politiques publiques locales à travailler ensemble autour de problématiques qui concernent une jeunesse.

C'est pourquoi, après avoir mis en avant l'évolution des politiques publiques puis l'articulation entre le processus de l'insertion professionnelle et du décrochage scolaire, les



apports de l'action de mobilisation Altern'Go seront explicités, notamment à travers mon analyse de la situation professionnelle dans laquelle j'ai évolué.

## **1 DES JEUNESSES ET DES POLITIQUES PUBLIQUES**

---

Les orientations des politiques publiques semblent avoir du sens au regard de certains décideurs concernant la mise en œuvre de dispositifs pour certaines jeunesses, notamment à l'échelle locale, aujourd'hui en France. Pour autant, il n'existe pas de politiques de jeunesse en soi. Les politiques publiques en direction de la jeunesse sont construites en fonction d'une problématique qui s'y réfèrent, d'un territoire qu'ils habitent ou encore pour une cible de certaines actions publiques<sup>3</sup>. Les jeunesses sont alors préalablement déterminées. En effet, il apparaît délicat de définir clairement un temps de la jeunesse balisée. Les indicateurs tels que le passage à la majorité, la fin des études, le premier emploi ou encore la décohabitation familiale ne suffiraient pas à marquer la fin du temps de la jeunesse. Ainsi, les politiques mises en œuvre jouent un rôle déterminant dans l'allocation du statut jeune aux individus dans la société française.

La jeunesse s'avérant difficile à déterminer biologiquement, démographiquement et socialement<sup>4</sup>. L'allongement du temps de la scolarisation va donc venir contribuer à la définition d'un âge de la jeunesse, d'un cycle de vie. Ainsi, la jeunesse pourrait être entendue comme la période de la vie qui précède l'entrée dans la vie active. Les politiques publiques axent donc certaines de leurs actions sur les jeunes déscolarisés, de 16 à 25 ans, soit des jeunes parmi les jeunes.

Le processus socio-historique de l'insertion professionnelle permet de comprendre les marqueurs de la jeunesse qui orientent certaines politiques publiques.

---

<sup>3</sup>Loncle, P. (2012), « Politiques de jeunesse : de quoi parle-t-on? », dans V. Becquet, P. Loncle, C. Van de Velde (dir.), Politiques de jeunesse, le grand malentendu, Nîmes, éditions Champ Social, pp. 16-31.

<sup>4</sup>BIER Bernard, « Jeunesse et politiques publiques : Quelques enjeux », INJEP, 2006.

## **1.1 Une jeunesse « en crise » : l'institutionnalisation de l'insertion socioprofessionnelle**

### **1.1.1 La jeunesse, entre politiques spécifiques et politiques transversales**

A l'aube des années 1980, la décentralisation a mis en avant sur la scène politique la « discrimination positive » suite aux constats mis en lumière par trois rapports :

- 1981 : Rapport Schwartz : « L'insertion sociale et professionnelle des jeunes »
- 1982 : Rapport Dubedout : « Ensemble, refaire la ville »
- 1983 : Rapport Bonnemaïson : « Face à la délinquance : prévention, répression, solidarité »

Ces rapports ont mis en exergue les situations vécues par des fractions importantes de jeunes : déscolarisation précoce, augmentation du chômage des jeunes, rupture culturelle des jeunes issus de l'immigration, violences urbaines, émeutes, etc. Les politiques mises en œuvre vont contribuer à l'évolution des représentations collectives sur les jeunes de France. Ainsi, les marqueurs du passage à l'âge adulte ne sont plus aussi probants et ils sont bien souvent déconnectés. Le concept politique de « discrimination positive » émerge.

La « discrimination positive » est un concept politique qui consiste à donner des avantages à des catégories de la population qui connaissent des difficultés, auxquelles le reste de la population n'est pas confronté. La « discrimination positive » consiste à conduire des actions de manière équitable afin de permettre l'égalité entre tous. Les politiques universelles ont fait place à des politiques plus spécifiques, Des politiques en direction notamment des jeunes des quartiers prioritaires, des jeunes déscolarisés ou encore des jeunes demandeurs d'emploi.

Face au développement du chômage des jeunes et aux sorties croissantes de l'école sans diplômes, Bertrand Schwartz remet un rapport préconisant la mise en œuvre d'une politique d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, au premier ministre, en septembre 1981.

En effet, au début des années 1980, l'insertion professionnelle de la jeunesse est devenu un véritable enjeu de société face au recul de l'activité économique et à l'apparition

d'inégalités intergénérationnelles nouvelles. Louis Chauvel<sup>5</sup> parle d' « une remise en cause de la dynamique d'ascension sociale typique ». Les Missions Locales sont nées et sont devenues, au fil des années, l'un des acteurs principal de l'insertion socioprofessionnelle et sociale des jeunes déscolarisés, entre 16 et 25 ans, sur le territoire national.

Loin d'être anecdotique, le chômage et l'emploi des jeunes reste une priorité pour les politiques publiques françaises actuelles. Le chômage de masse appréhendé, dans un premier temps, comme un chômage conjoncturel a mobilisé certaines politiques publiques afin de déployer des mesures temporaires en attendant « le bout du tunnel »<sup>6</sup>. Cependant, ce chômage structurel tend à institutionnaliser, depuis 30 ans, les structures d'accompagnement en insertion professionnelle des jeunes et professionnaliser les différents acteurs de ce champ d'intervention.

Initialement, les Missions Locales ont été mise en place dans la perspective d'une disparition à court terme. La dénomination « Mission Locale » témoigne de cette volonté politique de proximité visant à remplir une mission pour un temps donné. Cependant, la stagnation de l'activité économique n'a pas permis leur absence du paysage français. Les Missions Locales sont devenues une des références françaises en matière d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

La décentralisation et les politiques de « discrimination positive » vont dessiner le paysage politique actuel, hésitant entre la mise en œuvre de politiques spécifiques à l'égard de la jeunesse et de politiques transversales qui viseraient l'ensemble des jeunes sur tous les territoires. Au-delà, des volontés politiques au regard de la jeunesse « décrocheuse », « sans emploi » et « sans formation », l'organisation sociale des Missions Locales participe à la place allouée aux Missions Locales dans le paysage français de l'insertion professionnelle. Les pratiques de ces associations se sont alors diversifiées en fonction des différentes associations politiques.

---

<sup>5</sup>Chauvel Louis, « Les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social », *Revue de l'OFCE* 1/ 2006 (n°96), p. 35-50

<sup>6</sup>Raymond Barre, économiste et premier ministre, 1976.

### 1.1.2 Quelle institutionnalisation de l'insertion professionnelle des jeunes ?

Les missions locales ont connu une évolution qui a permis la formalisation, la pérennisation et l'acceptation de l'organisation comme un véritable système de relations sociales. Ce système de relations sociales passe par la volonté et la mise en œuvre d'actions, de véhiculer une série de valeurs et de normes, réunissant un ensemble d'acteurs volontaires et inscrits dans un même système. A travers ce processus socio-historique, l'exercice des missions locales a stabilisé des catégories d'intervention qui se sont, au fil du temps et de l'exercice, cristallisées.

Les dispositifs mis en œuvre témoignent d'ailleurs de cette institutionnalisation. Le CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale), par exemple, est un dispositif initialement expérimental qui se maintient comme le confirme la Circulaire DGEFP n° 2010-04 du 21 janvier 2010, relative à la mise en œuvre du droit à l'accompagnement vers l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Cette institutionnalisation des structures d'insertion sociale et professionnelle des jeunes a entraîné un processus de professionnalisation des salariés des missions locales. Dans le domaine de l'action sociale, comme le dénote Jean Louis Laville et Renaud Sainseaulieu<sup>7</sup>, l'évolution de la technicité requise par l'État a entraîné la nécessaire professionnalisation des acteurs. Cette dynamique sociale est alors devenue particulière au sein du secteur associatif, devant être contrôlée dans le respect des projets et des valeurs associatives.

Les Mission Locales se retrouvent donc aujourd'hui pleinement intégrées dans le champ de l'insertion : entre formation et emploi, pour les jeunes de tous les territoires.

Pour autant, leurs pratiques nécessitent d'être diversifiées comme les injonctions politiques autour de l'éducation nationale et de l'emploi viennent les y soumettre.

En effet, le taux de chômage des 14-25 ans était de 22,7% au troisième trimestre en 2014<sup>8</sup>, en France. <sup>9</sup>Au regard de l'emploi, il apparaît donc que depuis les années 1980, la situation

---

<sup>7</sup>Laville Louis et Sainseaulieu Renaud, *Sociologie de l'association, Chapitre 7 : les fonctionnements associatifs*, p 285.

<sup>8</sup>Source INSEE

professionnelle des jeunes ne s'améliore pas. La question de l'emploi des jeunes fait toujours l'objet de nombreuses mesures gouvernementales. En effet, la situation préoccupante du chômage des jeunes en France n'est plus à démontrer selon les décideurs.<sup>10</sup>

Le chômage des moins de 25 ans en France poursuit sa progression depuis les années 1980 et s'établit au niveau record de 22,7 % au second semestre 2012, soit plus du double du reste de la population. Le chômage des jeunes n'est jamais descendu au-dessous des 14% depuis 1982.

La situation des jeunes face à l'emploi résulteraient donc, au regard des politiques publiques, de freins structurels. Le contexte économique dégradé serait donc le révélateur de ces différents freins qui construisent la jeunesse demandeuse d'emploi comme une variable d'ajustement sur le marché du travail.

Ainsi, les jeunes doivent se confronter à un fonctionnement du marché du travail qui ne les intègre pas (Inadéquation entre la jeunesse inexpérimentée et l'offre de travail) et à un modèle social qui ne sait pas faire face à la situation des nouvelles générations pratiquant de nouveaux usages sociaux : rapports au temps, aux technologies récentes, aux nouveaux modes de consommation et à la notion de plaisir.

## **1.2 Les jeunes face à l'emploi, quels enjeux pour les politiques publiques ?**

Les politiques publiques s'attachent donc à mettre en œuvre des actions en direction de la jeunesse, parfois de manière spécifique et à d'autres moments avec davantage de transversalité.

---

<sup>9</sup>Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes actives de 15 à 64 ans. Note : données corrigées pour les ruptures de série. Source : Insee, enquêtes Emploi

<sup>10</sup>Prévost Jean-Baptiste, L'emploi des jeunes, Journal officiel de la république française, septembre 2012.

Néanmoins, deux champs d'action des politiques publiques se penchent vivement sur le devenir de la jeunesse, particulièrement au regard de leurs insertion professionnelle et sociale :

- L'éducation nationale et la question du décrochage scolaire
- La politique de la ville, en direction des jeunes des quartiers prioritaires

En effet, la question de l'individu dans les sociétés modernes, ou l'individu devient central, vient interroger les politiques volontaristes qui visent à permettre des traitements différenciés au regard des problématiques sociales rencontrées par certaines catégories de jeunes.

La jeunesse « décrocheuse » et « non-insérée » socialement devient donc un réel enjeu pour les politiques publiques car cette jeunesse peut représenter un « problème », un « danger » pour la société française. Les émeutes urbaines des années 1980 et de 2005 ont révélé des situations de malaise chez les jeunes. et bousculé la vie sociale et politique du pays. Des faits qui marquent toujours les esprits. Les mesures prises en termes de délinquance et de conduites à risques n'ayant pas véritablement fait leurs preuves dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. De nouvelles formes d'intervention se dessinent alors, particulièrement en lien avec l'éducation nationale.

### **1.2.1 Le décrochage scolaire, une priorité nationale**

A l'heure actuelle, le diplôme et la qualification demeurent les meilleurs remparts contre le chômage de longue durée, même s'il est indéniable que la crise a bien entamé leur efficacité. L'éducation nationale joue ainsi toujours un rôle majeur dans l'insertion professionnelle de la jeunesse française. L'Etat a donc décliné un plan pour lutter contre le décrochage scolaire, en 2014.

*« La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité. Garantir l'égalité des chances, faire en sorte que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société sont des missions de l'École. Le ministère chargé de l'éducation nationale s'est fixé deux objectifs clairs : prévenir plus efficacement le décrochage afin de diviser par deux le nombre de jeunes sortant sans qualification du système éducatif d'ici 2017 et*

*faciliter le retour vers l'École des jeunes ayant déjà décroché. Un plan pour vaincre le décrochage scolaire a été présenté en novembre 2014. »<sup>11</sup>*

Concrètement, l'éducation nationale, acteur historique des politiques de jeunesse (ou d'éducation ?), a décliné un plan de lutte contre le décrochage alliant prévention, orientation, et de nouveaux dispositifs, comme le site web [reviensteformer.com](http://reviensteformer.com).

### **1.2.2 Le chômage des jeunes : Un réseautage local ?**

Au-delà de l'objectif national de réduire le taux de chômage des jeunes, les missions locales font face à de nouvelles injonctions locales.

Aujourd'hui, ces structures mettent en œuvre des actions dans le cadre de leur mission de service public de proximité dans le champ de l'emploi, ainsi que des actions subventionnées par la politique de la ville dont l'objectif officiel est de réduire les inégalités territoriales sur un territoire donné.

Pour ce faire, les missions locales conduisent et mettent en œuvre des dispositifs impulsés par l'Etat et par les collectivités territoriales. Certains opérateurs de l'Education nationale deviennent des partenaires incontournables, comme les centres de formation des apprentis.

Concrètement, l'évolution des usages sociaux de l'offre de service de la mission locale par les jeunes se sont transformés. En effet, comme le démontre François de Singly<sup>12</sup>, l'individualisation qui pousse les jeunes à se construire entre indépendance (capacité à se prendre en charge) et autonomie (capacité à se prendre en compte) les entraineraient à adopter des logiques consuméristes. Les différentes crises et transformations en marche dans la société impactent les jeunes et les différentes jeunesse.

Les mutations économiques renforcent le phénomène de « déclassement »<sup>13</sup> et remet en cause les positions sociales. La crise du travail entraîne une crise de confiance en l'avenir

---

<sup>11</sup><http://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html>

<sup>12</sup>DE SINGLY François (2003), *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 272 pages

<sup>13</sup>Eric Maurin, *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*, La République des idées, Seuil, 2009



chez les individus et particulièrement chez les jeunes qui multiplient les expériences face à des systèmes sociaux de plus en plus responsabilisant même s' « il faut bien que jeunesse se fasse ».

Ainsi, les usages sociaux, mis en lumière par la culture de la recommandation et la nécessaire utilité perçue, viennent remettre en cause les modes d'interventions des Missions Locales. Ainsi, un déplacement de la fonction de production à la fonction de régulation se met en œuvre. La mission locale devient une ressource mobilisable au regard des jeunes ou l'utilisateur est central, de la politique de la ville, de l'éducation nationale et de la directe.

Les Missions Locales ajustent leur offre de service au regard de leurs contrats pluriannuel d'objectifs, des injonctions politiques locales et des nouveaux usages sociaux de la jeunesse.

De plus, les politiques publiques, face aux enjeux que représente le chômage des jeunes, visent à réunir différents acteurs locaux autour des dispositifs sur-mesure conduit par les Missions Locales.

## **2 DE L'ÉDUCATION NATIONALE À LA POLITIQUE DE LA VILLE : L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

---

La question du décrochage scolaire est un objet de débat sur la scène publique. Le décrochage scolaire ne serait plus la responsabilité unique de l'éducation nationale. De plus, le décrochage scolaire apparaît également comme une priorité dans la politique de la ville destinée à lutter contre les inégalités territoriales. Les nouveaux contrats de ville, en partenariat avec les structures d'insertion professionnelle de la jeunesse sont donc à la recherche de nouveaux modes d'accompagnement. Des modes d'accompagnement qui visent à permettre aux jeunes sortis du système scolaire de se construire un projet professionnel avec des perspectives de formation, de qualification ou d'emploi.

La ville de Lorient dans le cadre de la politique de la ville entend donc soutenir des expérimentations locales à destination des jeunes dits « décrocheurs » issus des quartiers prioritaires. Pour ce faire, la commune de Lorient a ainsi octroyé des financements à la Mission Locale du Pays de Lorient sur l'action de mobilisation expérimentale Altern'GO. Ce dispositif élaboré par la Mission Locale du Pays de Lorient, la ville de Lorient et la Direccte (Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) cherche à permettre aux jeunes « décrocheurs scolaires », âgés entre 16 et 19 ans, résidents d'un quartier prioritaire de la ville de Lorient d'accéder à un contrat en alternance. En effet, au-delà des orientations de la politique de la ville, la commande passée auprès de la Mission Locale du Pays de Lorient entend également permettre la promotion des formations en alternance, comme l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation. Concevoir le dispositif et piloter l'action de mobilisation, avec des conseillères en insertion professionnelle, est la mission de stage qui m'a été confiée, dans le cadre de mon master jeunesse, politiques et prises en charge.

Initialement, cette action de mobilisation s'est construite sur la base des diagnostics territoriaux fait par la ville de Lorient, notamment dans le cadre de la politique de la ville. La jeunesse concernée est donc une jeunesse définie par les orientations politiques d'une commune et l'offre de service d'une structure d'insertion socio- professionnelle.

Cette action de mobilisation renvoie ainsi aux représentations concernant les jeunes en situation d'échec sur le plan scolaire, voire en situation de marginalisation sur le plan

social. Appréhender la notion d'insertion de ce public nécessite en préalable de replacer la question de l'insertion socio- professionnelle et du décrochage scolaire dans la longue histoire des jeunes dits en difficulté : de la massification scolaire à la question de l'insertion.

## **2.1 Le décrochage scolaire : A qui la faute ?**

### **2.1.1 Le décrochage scolaire : une responsabilité partagée ?**

Dans l'inconscient collectif, le phénomène du décrochage scolaire résulterait aussi bien d'une « démission parentale », de « l'expression de différentes formes de délinquance juvénile » ou encore d'un « système scolaire trop normé »<sup>14</sup>. Le décrochage scolaire serait donc le résultat d'une responsabilité éducative partagée entre la sphère familiale et l'Etat à travers l'Ecole. Pour autant, aucun lien n'a jamais été clairement établi entre le décrochage scolaire et l'environnement familial, la carte scolaire, le lieu de résidence ou encore l'investissement éducatif institutionnel, social ou familial.

Le phénomène du décrochage scolaire, soit « 140 000 jeunes qui quittent chaque année le système éducatif sans diplôme équivalent au baccalauréat ou à finalité professionnelle »<sup>15</sup>, est un phénomène qui augmente depuis les premiers « échecs scolaires ». C'est ainsi que le décrochage scolaire s'apparente à un phénomène social. Le décrochage scolaire ne se situe pas dans la sphère individuelle et serait la résultante d'une combinaison de facteurs institutionnels, environnementaux, sociaux et familiaux. Un phénomène social vaste et complexe qui présente de nombreuses dimensions et dont la causalité est très certainement multiple.

---

<sup>14</sup>Bentolilla Alain, « De la massification à la démocratisation », 2012

<http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/contributions-des-membres-de-la-concertation/contribution-du-professeur-alain-bentolilla/>

<sup>15</sup>[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

### 2.1.2 Le déclin de l'institution scolaire ou la responsabilité individuelle ?

François Dubet, met en avant la théorie que la massification scolaire<sup>16</sup> n'a pas permis l'égalité des chances, bien au contraire. Le démantèlement de la figure institutionnelle est la théorie qu'il développe dans ses ouvrages<sup>17</sup>. La modernité a créé des institutions qui organiseraient les actions des individus. Néanmoins selon François Dubet, nous sommes entrés dans la modernité tardive, soit un long processus socio-historique promoteur de la figure subjective et responsable de la déconstruction de l'institution. Autrefois l'Institution était considérée comme un ensemble stable et harmonieux de principes et de valeurs sociales invétérés. Aujourd'hui l'Institution perd sa cohérence et sa capacité à « mettre aux normes » les conduites sociales. François Dubet a notamment appliqué ces idées à l'école ou à la question des injustices au travail. Ainsi, selon lui, La massification scolaire a permis la constitution de classes de jeunes, entre 6ans et 14ans, qui se devaient de partager majoritairement l'idée d'une école intégratrice, nécessaire à la construction d'un avenir professionnel et social. L'école était alors garante de la réussite socio- professionnelle de la jeunesse, de la maternelle au lycée. Les écoliers acquéraient une culture et des savoirs communs, ciment d'une socialisation généraliste, porte d'entrée dans une société égalitaire et équitable.

Les filtres sociaux et culturels levés, l'Ecole s'est petit à petit retrouvée mise au défi d'instruire et de promouvoir l'égalité des chances. N'importe quel élève pourrait donc bénéficier à la sortie du système éducatif d'une place dans la société à la hauteur de ses investissements dans son parcours scolaire. Ainsi, l'Ecole était garante d'une distribution sociale des places dans la société objectivée et impartiale à travers ses missions d'instruction de normes et de valeurs sociales majoritairement partagées.

Selon François Dubet, le démantèlement de l'Institution scolaire explique la reproduction des inégalités sociales à l'Ecole et donc que certains élèves sortent de l'école sans diplôme ni perspectives d'avenir. L'Ecole n'a plus de propension à véhiculer les normes des

---

<sup>16</sup>Dubet François, « « Plus d'école » et après ? », *Enfances & Psy* 4/ 2001 (n°16), p. 21-26

<sup>17</sup>Dubet François, et Martuccelli Danilo. *À l'école : sociologie de l'expérience scolaire*. Paris : Le Seuil 1996

conduites sociales car elle ne serait plus considérée comme un ensemble stable de valeurs invétérées. Ainsi, le décrochage scolaire pourrait-il être la résultante d'une disqualification scolaire?

### **2.1.3 Le décrochage : Une disqualification scolaire ?**

La disqualification sociale, concept que l'on doit à Serge Paugam<sup>18</sup>, permet d'étudier l'exclusion sociale. Cette notion a permis d'éclairer la façon dont les individus perçoivent leur échec social et celui des autres. La disqualification apparaît alors comme le résultat de logiques d'étiquetage. E.Goffman et H.Becker avaient mis en avant que les individus « étiquetés » ne sont pas passifs dans ce processus. Selon certaines stratégies ils refusent ces étiquettes, les assument ou encore s'en accommodent. Le décrochage scolaire, au regard de ces logiques d'étiquetage et du démantèlement de l'Institution scolaire, pourrait-il donc s'assimiler au résultat d'une disqualification scolaire? Soit un processus dans lequel les jeunes perçoivent leurs échecs et celui des autres et l'acceptent, le refusent ou s'en accommodent? Pour certains jeunes, le fait de ne pouvoir s'accommoder à l'Institution scolaire, car l'Ecole ne serait pas faite pour eux pourrait-il entraîner une disqualification scolaire? Le décrochage scolaire serait alors le marqueur de l'acceptation d'une forme d'exclusion de l'Institution par les élèves "décrocheurs". La démarche volontariste de l'institution scolaire de favoriser l'égalité des chances ne pouvant être remise en question.

Effectivement, en France aujourd'hui, les études tendent à mettre en lumière que l'Ecole ne permet plus la réduction des inégalités et aurait même plutôt tendance à les creuser. Les classes socio- professionnelles aisées auraient intériorisées les codes scolaires en vigueur et s'en saisiraient afin de servir afin d'accéder aux statuts qu'ils convoitent dans la société au détriment des enfants des classes les plus défavorisées. L'institution scolaire, véhiculant des valeurs en décalage avec la réalité sociale de certains élèves, pourrait-elle affaiblir les liens d'un élève à l'Ecole ? Les liens d'un individu à la société ? Le décrochage scolaire serait-il le résultat d'une disqualification scolaire potentiellement source de disqualification sociale ?

---

<sup>18</sup>Serge Paugam, □ *La disqualification sociale*, PUF, "Quadrige", 2013

## 2.2 Le décrochage scolaire : A qui la charge ?

### 2.2.1 Politique de la ville et Mission Locale : Une tentative de raccrochage

La question du décrochage scolaire vient remettre en question aussi bien l'Institution scolaire, à travers la massification scolaire et la démocratisation de l'école, que les politiques de lutte contre les inégalités sociales aujourd'hui en France. L'Institution scolaire n'est plus l'Ecole de tous car certains élèves ne s'en accommodent plus. L'école serait l'instrument des individus les plus aptes à se saisir de l'Institution afin de s'assurer une place dans la société et un statut social, à travers l'emploi, à la sortie du système éducatif.

Au regard de cette instrumentalisation d'un service au public et de la responsabilisation individuelle de l'échec du « décrocheur », l'Etat s'est emparé de la problématique du décrochage scolaire. La promulgation récente de plusieurs circulaires concernant la lutte contre le décrochage scolaire en témoigne. Néanmoins, le décrochage scolaire n'est pas l'axe d'une seule politique publique. L'éducation nationale s'en saisit dans l'idée d'un raccrochage scolaire, à l'aide de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, et la politique de la ville sollicite les services publics de l'emploi, comme la Direccte et les missions locales, afin de lutter contre les inégalités territoriales. L'insertion professionnelle serait donc une manière de (re?)mobiliser les raccrocheurs.

L'insertion professionnelle, un levier contre le décrochage ?

La sortie du système scolaire ne s'accompagne plus d'une entrée systématique sur le marché du travail pour un bon nombre de jeunes aujourd'hui en France. Le diplôme n'est plus garant de l'accès à l'emploi et l'Ecole n'instruirait pas les codes sociaux en vigueur dans le monde professionnel. L'accomplissement d'un ensemble de démarches, au-delà de l'accès à la qualification ou à une formation, apparaît ainsi clairement nécessaire pour les jeunes en recherche d'emploi. Ainsi les décrocheurs scolaires peuvent à certains moments de leurs parcours de vie solliciter les structures d'insertion professionnelle pour accéder à l'emploi, un statut social, une place dans la société.

Les Missions Locales, structures spécialisées dans l'insertion professionnelle des jeunes sont donc l'un des guichets d'entrée à l'insertion professionnelle des jeunes. Une jeunesse préalablement définie en fonction de critères d'âge et de parcours. En effet, les Missions

Locales s'adressent aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, et ne possédant pas un diplôme supérieur à un bac+2.

Le public accueilli en Mission Locale témoigne donc de l'écart grandissant entre les résultats de l'instruction scolaire et le contexte professionnel. Le champ de l'insertion professionnelle s'apparenterait désormais à un temps d'apprentissage et de socialisation de la jeunesse pendant lequel les jeunes, au cours de la construction d'un projet professionnel réaliste, sont aux prises d'un apprentissage social et institutionnel : des codes sociaux en vigueur au sein des entreprises à l'acquisition d'une autonomie administrative.

La Mission Locale du Pays de Lorient, au-delà de ses fonctions d'accueil, de conseil et d'accompagnement dans la vie sociale et professionnelle des jeunes, met en œuvre différents dispositifs expérimentaux.

### **2.2.2 Raccrochage entre Institution scolaire et insertion professionnelle**

A l'heure actuelle, le dispositif Altern'GO à destination des jeunes dits « décrocheurs scolaires », âgés entre 16 et 19 ans, poursuit l'objectif de permettre l'accès à un contrat en alternance pour ces jeunes, particulièrement l'accès à un contrat d'apprentissage. L'apprentissage mêle l'instruction scolaire à la vie professionnelle en alternant période en entreprise et périodes de cours. La Mission Locale du Pays de Lorient cherche donc, au regard du dispositif Altern'GO, à raccrocher ces jeunes à l'Institution scolaire.

Seulement, la théorie de François Dubet met bien en évidence que le décrochage scolaire n'est pas la résultante d'un parcours individuel affaibli, mais bien du déclin de l'Institution scolaire. Les jeunes choisissent de ne plus se rendre à l'Ecole car ils estiment que l'Ecole ne leur correspond pas. L'apprentissage est un dispositif auquel ils tentent d'accéder quand ils comprennent que leur âge est un frein à l'accès au monde du travail. L'apprentissage est alors une option envisageable qui permet d'accéder à l'Entreprise et surtout d'être rémunéré.

Comment est-il donc possible de raccrocher des jeunes à l'Ecole si les normes et les valeurs sociales de l'Ecole n'ont plus de sens pour eux? Comment raccrocher ces jeunes qui ont pris librement et en toute connaissance de cause la décision de ne plus aller à l'Ecole? Réduire les inégalités sociales serait-elle la première étape avant d'envisager un possible retour sur les bancs de l'Ecole, par la voie de l'apprentissage? Un dispositif expérimental financé à hauteur de 5000 euros pour 20 jeunes, peut-il assurer un raccrochage pour ces

jeunes? Cette action de mobilisation peut-elle prévenir la rupture du contrat d'apprentissage? Quels sont les codes dont les jeunes ont besoin pour se raccrocher? Quelles sont les valeurs auxquelles les jeunes décrocheurs adhèrent au vue de la difficulté pour eux à se saisir des codes sociaux du monde professionnel? L'Ecole demeure-t-elle toujours une étape nécessaire dans le parcours de la jeunesse?



### **3 UNE MISSION DE STAGE : UNE RÉALISATION CONCRÈTE D'ACTION DE POLITIQUE INTÉGRÉE ?**

---

La place et le rôle des Missions Locales auprès des jeunes sur un territoire donné n'est plus à démontrer. Le rapport d'activité 2013 de la Mission Locale du Pays de Lorient met statistiquement en lumière les apports de la structure sur le territoire :

4338 jeunes accueillis

1862 primo-arrivants

+18000 entretiens individuels réalisés

50% des jeunes ont un niveau inférieur au baccalauréat

11% des jeunes vivent dans une zone du contrat urbain de cohésion sociale

1714 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé.

62% des jeunes ont connu une entrée en situation dans l'année

2% des jeunes ont repris leurs études

6% ont accédé à un contrat en alternance.

L'opportunité de mettre en œuvre une action de mobilisation, dans le cadre d'une politique intégrée à l'échelle locale, s'est donc présentée comme un levier de connaissance pour la structure afin de mieux appréhender les besoins et les attentes du public ainsi que de construire leurs interventions.

En effet, Altern'GO apparaît être le fruit d'une politique intégrée car elle découle d'une action coordonnée entre un ensemble d'acteurs privé et public du territoire (Associations intermédiaires, Entreprises de travail temporaire d'Insertion, ville de Lorient, Centre de formation des apprentis de Lorient et de Vannes, Maison familiale et rurale du pays de Lorient, Maison de quartier de Bois du Château, Centre social de Keryado) qui se situe à des niveaux et des échelles différents (Acteurs des quartiers de la politique de la ville, acteurs de la commune de Lorient, acteurs du Pays de Lorient et acteurs du département) et qui agit sur le problème de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes « décrocheurs scolaires », âgés entre 16 et 19 ans, résidents des quartiers prioritaires de la ville de Lorient et souhaitant accéder à un contrat en alternance.

Alix QUERIC – *Du décrochage scolaire à l'insertion professionnelle : Analyse d'une mise en situation professionnelle en Mission Locale - année 2014-2015*

De plus, l'action de mobilisation Altern'GO conjuguent des actions liées aux différentes dimensions de la vie des jeunes sur le territoire : décroisement géographique, maîtrise de l'environnement, développement personnel, socialisation, etc.

### **3.1 Un investissement pour appréhender les différentes jeunessees**

Ma mission de stage a donc fait sens dès lors que j'ai pris connaissance du projet de la Mission Locale du Pays en partenariat avec la mairie de Lorient et la Direccte. En effet, avant ce stage de 21 semaines, ma connaissance de la Mission Locale dépendait de mon vécu en tant qu'utilisateur ainsi que des approches théoriques vues en sociologie de l'insertion au cours de mon parcours universitaire.

Ainsi, mon arrivée dans la structure m'a permis de prendre conscience de l'organisation et l'articulation existante entre les différents professionnels qui concourent à l'accompagnement des parcours des jeunes : de l'accompagnement renforcé auprès des jeunes très éloignés de l'emploi à l'accompagnement sur projet emploi pour les jeunes prêts à accéder à l'emploi direct. De plus, être en lien avec l'équipe administrative et la direction de la Mission Locale du Pays de Lorient m'a également permis de mesurer et d'apprécier la taille et les aspirations de l'organisation dans son ensemble. A savoir, la construction de projets dans les domaines de la santé, de la vie sociale, de la vie associative, de la formation et de l'emploi. Les chargés de projet, les responsables territoires, l'équipe administrative, les travailleurs sociaux, les conseillers en économie sociale et familiale et les conseillers en insertion professionnelle qui travaillent en synergie et dans l'intérêt de chaque jeune représentent une richesse solide et mouvante, forte d'une expertise et d'une technicité au service de tous les jeunes. Les deux premières semaines d'immersion, au début de mon stage, m'ont aidé à comprendre les rôles et les tâches de chaque professionnel ainsi que l'articulation des missions qui existent entre eux : groupes de travail, comité de régulation, comité d'attribution des aides financières, etc. Cette phase d'immersion et de temps d'échanges avec les différents professionnels a représenté une étape importante dans le cadre de mon stage, ainsi qu'au regard de ma mission. En effet, identifier les personnes ressources au sein de la structure et apprendre à connaître l'ensemble des partenaires de la Mission Locale du Pays de Lorient, et les autres

opérateurs jeunesse du territoire est apparu nécessaire afin de m'imprégner pleinement de ma mission de stage et de pouvoir m'y investir le plus professionnellement possible.

Au-delà des différents professionnels en interne de la Mission Locale du Pays de Lorient, j'ai également dû prendre un temps pour assimiler les dispositifs existants et les publics auxquels ils étaient destinés. Ainsi, je suis toujours à l'heure actuelle en phase d'apprentissage concernant :

- Le Contrat d'Insertion à la Vie Sociale (CIVIS)
- Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)
- L'Accord National Interprofessionnel (ANI)
- Les Plateformes d'Orientation Professionnelles (POP)
- Les Prestations Préparatoires à l'Insertion (PPI)
- Les compétences-clés
- Les contrats aidés : Contrat Unique d'Insertion (CUI), Contrat Avenir Emploi (CAE)
- Les emplois d'avenir
- L'action OVAL
- L'action Remise en jeu
- Le libr'emploi
- Etc.

Ensuite, j'ai pu commencer à travailler sur la mission qui m'était confié : Favoriser l'accès à un contrat en alternance pour les jeunes « décrocheurs scolaires » des quartiers prioritaires de la ville de Lorient. Soit, construire une action de mobilisation pour des mineurs et des jeunes majeurs ayant comme point commun la classification politique de la ville de leurs lieux de résidence.

Tout d'abord, il m'a fallu comprendre les attentes des jeunes ainsi que les attentes de la structure au regard des partenariats. Deux objectifs ont alors été mis en lumière : Permettre l'insertion des jeunes par la voie de l'alternance et placer des jeunes en apprentissage et en

contrat de professionnalisation. A partir de ce moment, pléthore d'interrogations ont émergé : Qui étaient ces jeunes ? Quelles difficultés rencontraient-ils ? Pourquoi avaient-ils arrêté l'école ? Pourquoi voulaient-ils s'orienter vers l'alternance ? Quels professionnels en interne étaient mobilisés sur l'action ? De quelle façon était-il mobilisé ? Quelles sont les pratiques professionnelles pour « travailler ensemble » ? Quels partenaires étaient engagés dans l'action ? Comment pouvais-je les interpeller ? En quoi consistait concrètement ma mission ? Construction et élaboration du projet ? Construction du programme de l'action ? Animation de l'action ? Suivi des jeunes ? Création des outils de diagnostic, de suivi, d'évaluation et de bilan ? Une multitude de questions qui ont trouvé leurs réponses au fur et à mesure de ma mission.

Altern'GO étant un dispositif expérimental, l'ensemble de l'action de mobilisation n'avait pas été projeté en amont. Les conseillères des antennes de quartiers, investies sur le dispositif, n'avaient pas concouru auparavant à la construction et la conduite d'un tel dispositif. J'ai donc mobilisé l'ensemble de mes connaissances et mes expériences passées en termes de méthodologie de projet et j'ai pris connaissance des premiers éléments qui avaient constitué le projet afin de proposer un premier jet du projet de l'action de mobilisation aux professionnels investis sur le projet. Des temps de concertation et de réunion avec les conseillères des quartiers ont représenté un apport primordial concernant la connaissance du public et des dispositifs existants, ainsi que sur la connaissance et les relations établies avec les différents acteurs du territoire. Ensuite, dans la perspective de construire un réseau local autour de ce projet, je suis allé à la rencontre de l'ensemble des partenaires qui avaient été convié à une réunion de présentation de l'action, afin de recueillir leur adhésion et formaliser des actions concrètes en partenariat. Enfin, avant le lancement de l'action, j'ai eu l'occasion de rencontrer individuellement, chaque jeune orienté sur Altern'GO, et de recueillir leurs attentes et faire émerger leurs besoins.

A terme, mon objectif était de me faire une idée précise des attentes des jeunes et de connaître l'ensemble des spécificités du territoire et des champs d'action de chaque opérateur mobilisable.

A la suite de cette première phase de construction de l'action, en concertation avec les différentes conseillères, le programme de l'action de mobilisation a émergé, particulièrement suite aux entretiens individuels avec les jeunes. L'action a été présentée

au mois de janvier, au centre de formation des apprentis de Lorient, avec l'ensemble des partenaires au cours d'une réunion de lancement animée par la directrice de la Mission Locale du Pays de Lorient, Le chargé de mission en insertion de la ville de Lorient, les conseillères en insertion professionnelle des antennes de Bois du Château et Keryado, et moi-même.

Ainsi, le programme de l'action de mobilisation a été construit sur la base des attentes des jeunes, recueillies en entretien, afin de permettre à la Mission Locale du Pays de Lorient de mieux appréhender la jeunesse des quartiers politique de la ville et permettre un investissement de qualité auprès de cette population, Soit un accompagnement global, individualisé et collectif.

### **3.1.1 Un accompagnement global, individualisé et collectif...**

L'action de mobilisation Altern'GO a mis en œuvre un programme qui alliait des entretiens individuels hebdomadaires avec chaque jeune et des temps collectifs hebdomadaires autour de différentes thématiques :

- La vie sociale
- Le développement personnel
- L'emploi et la formation
- La santé
- La maîtrise de l'environnement.

J'ai donc eu l'opportunité d'animer les temps collectifs, deux à trois fois par semaine, et de me charger du suivi des jeunes en concertation avec les conseillères référents et le coach en vie professionnelle, prestataire de l'action de mobilisation.

Concrètement, j'ai construit les ateliers collectifs en fonction des attentes des jeunes. Je recueillais systématiquement, à chaque fin de séance, les souhaits des jeunes et leurs soumettais les propositions d'ateliers. Le but étant de permettre une prise en compte des parcours individuels et de construire un accompagnement collectif.

Cela m'a conduit à développer des compétences en termes d'animation et de préparation de temps collectifs, ainsi que d'être la plus réactive et la plus disponible possible pour

l'ensemble des jeunes mobilisés sur l'action. Certaines difficultés ont émergé du fait que les jeunes étaient très demandeurs en termes d'accompagnement et que mes connaissances ne permettaient pas toujours de bien accompagner leurs parcours. Le collectif de travail de la Mission Locale du Pays de Lorient s'est donc avéré très aidant. En effet, lors d'interrogations sans réponses, j'ai pu solliciter les collègues ainsi que les partenaires extérieurs.

Effectivement, Altern'GO s'est appuyé sur les différents opérateurs du pays de Lorient, aussi bien dans le champ du social, de la santé, que de l'emploi et de la formation.

### **3.1.2 ...mis en œuvre par des collaborations opérationnelles.**

Altern'GO a constitué un espace important d'animation et de collaboration. Cette action de mobilisation a permis d'assurer une pluri-professionnalité: Accompagnement social et professionnel, animation et coaching en vie professionnelle. Cette complémentarité s'est avérée nécessaire pour la compréhension des difficultés des jeunes et l'accompagnement des parcours des jeunes. Cela met en exergue le désir d'accompagnement global du jeune dans une alternance de temps collectif et individuel. L'investissement des acteurs mobilisés sur l'action était ainsi une condition de la réussite de l'action de mobilisation.

Deux champs de compétences ont pu être investis:

L'expertise qui s'est traduit par des conseils techniques et une analyse des situations des jeunes au regard de leurs parcours.

L'accompagnement mis en œuvre entre les différents acteurs, notamment concernant l'orientation et la mise en action du jeune dans son parcours d'insertion.

Entre les conseillères en insertion professionnelle, la coach en vie professionnelle, les animateurs de la maison de quartier de bois du château, les conseillères en économie sociale et familiale des quartiers de bois du château et du centre social de Keryado, les acteurs des organismes de formation, les acteurs des associations intermédiaires et des entreprises de travail temporaire d'insertion, les éducateurs de prévention spécialisée et moi-même, des collaborations opérationnelles ont participé à la construction d'un espace professionnel autour des parcours des jeunes d'Altern'GO. Cet espace professionnel m'a permis de prendre connaissance des différents modes de fonctionnement entre les

différents acteurs ainsi que de pouvoir construire des réponses adaptées aux attentes des jeunes.

En effet, la connaissance du territoire et de ces acteurs apparaît être une condition primordiale à l'insertion des jeunes des quartiers politique de la ville. Les animateurs de la maison de quartier et du centre social de Keryado ont une connaissance fine des usages sociaux de la jeunesse des quartiers prioritaires de la ville, ce qui apparaît comme une plus-value au regard des parcours des jeunes. Pouvoir comprendre les difficultés de mobilisation des jeunes, avoir une connaissance sur l'organisation de la vie de quartier et les rapports des jeunes aux institutions m'a donc permis d'adapter mes interventions aussi bien en collectif qu'en individuel.

Cependant, la mesure des apports des différents partenariats au cours de l'expérimentation reste pour l'instant assez complexe car elle suppose un prolongement de l'action dans le fonctionnement de la Mission Locale du Pays de Lorient qui est pour le moment incertain.

La coopération technique des professionnels engagés sur l'action de mobilisation Altern'GO qui permettent la coconstruction de parcours personnalisés et collectifs pour les jeunes nécessitent de bénéficier d'un soutien institutionnel sur le territoire de Lorient. L'investissement de la mairie de Lorient visible au début de l'action s'est avéré moins présent au cours de l'action. En effet, j'ai eu de plus en plus de mal à interpeller certains opérateurs au cours de l'action concernant l'organisation de visites d'entreprises. Par exemple, le chargé d'insertion de la ville de Lorient était l'acteur-facilitateur de l'action auprès des associations intermédiaires et des entreprises de travail temporaire d'insertion afin de les solliciter. Pour autant, à la fin de l'action de mobilisation, cet acteur ne répondait plus à nos sollicitations, ce qui a freiné l'organisation de certains temps collectifs.

Le fonctionnement d'Altern'GO a permis d'engager un travail partenarial local, particulièrement à l'échelle des quartiers politique de la ville, même si certaines frilosités demeurent et restent à lever du côté des associations intermédiaires et des entreprises de travail temporaire d'insertion ainsi qu'avec les éducateurs de prévention spécialisée.

## **3.2 Un glissement de la prise en charge à la prise en compte d'une certaine jeunesse.**

### **3.2.1 Une meilleure connaissance des jeunes**

Ce partenariat a fonctionné comme un outil de coordination de l'action auprès des jeunes répondant à la volonté d'une vision plus globale des situations et des difficultés à lever, un décloisonnement des pratiques et une alternative aux rigidités institutionnelles.

Ce sont des effets que j'ai pu constater, au moment de l'action de mobilisation, ainsi que lors de la rédaction de mon écrit professionnel, soit un bilan de l'action qui comprend une partie d'évaluation qualitative. En effet, ce travail de rédaction a nécessité en premier lieu l'analyse de l'ensemble des matériaux recueillis au cours de l'action de mobilisation. L'évaluation s'est réalisée parallèlement à la conduite du projet.

Consciente des multiples apports de ce stage (apports techniques, développement de compétences en termes de méthodologie d'entretiens individuels et d'animation de temps collectifs, meilleure connaissance du territoire, compréhension des parcours de jeune en quartier politique de la ville, etc), le temps d'analyse de l'action et de rédaction du bilan m'a également permis de prendre du recul sur ma mission ainsi que sur ma posture professionnelle. Ce temps d'analyse m'a fait prendre conscience des enjeux politiques liés au maintien d'une structure, d'un dispositif, d'une action de mobilisation sur un territoire.

L'investissement des conseillères en insertion sociale et professionnelle. L'évaluation met cela en lumière, pour autant ce ne sont pas les résultats qui marquent les esprits.

### **3.2.2 Pour la construction d'un espace social privilégié**

Concrètement, d'un point de vue quantitatif, l'objectif poursuivi au cours de l'action (amener des jeunes décrocheurs scolaires vers l'alternance) n'a pas été pleinement rempli. Cependant, les apports de l'action de mobilisation sur l'autonomie et le développement personnel des jeunes, mobilisés sur l'action de mobilisation, sont nettement perceptibles. La majorité des jeunes a mis en avant le fait de se « sentir mieux », d'être plus à l'aise avec leurs environnements, d'être moins angoissé face à l'avenir ou encore de s'autoriser à sortir du quartier, aller rencontrer des gens, prendre du plaisir malgré leur



« inactivité »<sup>19</sup> perçue, etc. Ainsi, l'action de mobilisation est, selon moi, une réussite car elle a permis aux jeunes de sortir d'une spirale de l'échec qui paralysait leurs contacts avec la société. L'analyse des effets sur les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes met clairement en lumière ces apports. Ces effets positifs sur les parcours des jeunes n'apparaissent pas néanmoins suffisants au regard de certains acteurs.

Même si le mieux-être des jeunes est une indéniable plus-value de l'action de mobilisation pour l'ensemble des partenaires, l'accès à l'alternance ne concernant qu'une minorité des jeunes pose question. Lors du bilan de l'action avec les conseillères en insertion socioprofessionnelle, la demande de subvention avec la création d'un poste de conseillère pour la reconduction de l'action a interpellé certains professionnels. Effectivement, certaines conseillères se sont montrées dubitatives face à la pertinence de mener de nouveau l'action.

Ainsi, je suis convaincue de la nécessité de la Mission Locale d'initier ses employés à la culture de l'évaluation. Les conseillers qui travaillent au quotidien au plus près des jeunes ne perçoivent que trop peu l'influence positive de leurs pratiques sur les parcours des jeunes qu'ils accompagnent. Le fait d'être présente sur les temps d'échange avec les jeunes, de les recevoir en entretiens individuels hebdomadaires, soit de les voir et d'échanger avec eux de manière régulière m'a véritablement permis de mesurer les apports de l'action de mobilisation sur leur quotidien. Des jeunes isolés ont rencontré d'autres jeunes, se sont liés d'amitiés et ont même eu des engagements citoyens communs (notamment dans le comité d'usagers de la Mission Locale du Pays de Lorient). Cette construction d'un espace social privilégié pour ces jeunes, le temps de l'action de mobilisation, n'aurait pas pu se créer sans le réseau construit autour de l'action et l'investissement des professionnels de l'action.

Cet espace social privilégié a consisté à permettre des échanges directs entre les jeunes et les acteurs politiques locaux, ainsi que l'ensemble des professionnels qui agissent dans le champ de la jeunesse sur le territoire du pays de Lorient.

---

<sup>19</sup>Sont définis conventionnellement, selon l'INSEE, les inactifs comme les personnes qui ne sont ni en emploi (BIT), ni au chômage.

## CONCLUSION

---

La jeunesse est une catégorie de la population qui a toujours préoccupé les politiques publiques. Les préoccupations ont évolué au regard de la place de l'individu dans la société. En effet, des politiques spécifiques axées sur des problématiques précises, auxquelles certaines jeunes étaient confrontées, ont permis l'émergence de formes d'accompagnement et de dispositifs spécifiques. A l'heure actuelle, les jeunes demeurent un axe d'orientation des politiques publiques.

La jeunesse des quartiers prioritaires, actuels quartiers politique de la ville, concentre les regards des politiques publiques. Cette frange de la population préoccupe les décideurs du fait qu'elle apparaisse en risque d'exclusion, voire de marginalisation. Un cumul de difficultés, liées à la scolarité et à l'emploi, reflète les freins qui imprègnent le processus d'insertion sociale et professionnelle de cette jeunesse.

C'est pourquoi, des politiques volontaristes, telle que la politique de la ville, vise à réduire les inégalités territoriales existantes. C'est donc dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale, actuels contrats de ville, que les communes peuvent mettre en œuvre des actions en direction des publics défavorisés.

La commune de Lorient a ainsi demandé à la Mission Locale du Pays de Lorient d'élaborer et de piloter une action de mobilisation en direction des jeunes « décrocheurs scolaires », entre 16 et 19 ans, issus des QPV. Cette action de mobilisation devait être le résultat d'une collaboration entre les acteurs de l'éducation nationale, de la politique de la ville et de l'emploi.

Ainsi, du mois de Janvier 2015 au mois de mai 2015, vingt jeunes ont pu intégrer l'action de mobilisation Altern'GO. Entre ateliers collectifs et entretiens individuels, un travail partenarial entre les jeunes et les différents acteurs investis dans Altern'go s'est opéré afin de permettre aux jeunes d'accéder à un contrat en alternance : un contrat d'apprentissage ou bien un contrat de professionnalisation. L'idée du diplôme reste prégnante dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle.

L'action Altern'GO, qui représentait le cadre de ma mission de stage lors de mon master JPP, m'a amené à comprendre le processus socio-historique qui a conduit au phénomène de décrochage scolaire ainsi qu'à la difficile insertion professionnelle des jeunes des QPV. Le

*Alix QUERIC – Du décrochage scolaire à l'insertion professionnelle : Analyse d'une mise en situation professionnelle en Mission Locale - année 2014-2015*

décalage existant entre les valeurs et les normes de l'Institution scolaire et les représentations des habitants des QPV peuvent expliquer en partie cette réalité.

La conduite de l'action de mobilisation m'a amené à tenter de réduire l'écart existant entre les représentations des jeunes, de l'Institution scolaire et du monde du travail, et les représentations que les entreprises et les acteurs de l'éducation nationale peuvent avoir sur les jeunes des QPV. Par ailleurs, il est apparu primordial de permettre à ces jeunes de se connecter au fonctionnement de la société : des organismes de formation à l'accès aux droits. Cet investissement professionnel a nécessité au préalable que je questionne mes propres représentations et que je m'en écarte, ainsi cette mission de stage m'a fait osciller entre travaux de terrain, au quotidien, et prise de recul sur ma pratique et réajustement de ma posture. En effet, chaque jeune et chaque acteur m'ont permis d'évoluer et d'être au plus proche des attentes et des besoins des jeunes au cours de l'action.

Mon rôle, au sein de la Mission Locale du Pays de Lorient, dans le cadre de l'action Altern'Go a donc consisté à créer du lien entre les jeunes et les différentes institutions. De plus, j'ai également pris du temps avec chaque jeune pour lever les freins qui bloquaient l'insertion professionnelle des jeunes. Le processus d'insertion est un temps qui chevauche le cycle de vie de la jeunesse ainsi que l'entrée dans l'âge adulte. Cette collaboration avec les jeunes leur a donc ouvert le champ des possibles, plus que de permettre une intégration pérenne au terme de l'action. Les temps collectifs ont également représenté des étapes motrices dans le parcours de ces jeunes, du fait de leur permettre de participer en tant qu'individu à part entière à la construction des parcours de tous. L'action permettait de ne pas évoluer isolément mais de bien réinstaurer de la confiance envers les autres et de pouvoir s'inscrire dans un collectif. La reprise de confiance en soi, en les autres et en l'avenir s'est ainsi opérée auprès de chaque jeune et est, selon moi, l'indéniable plus-value de cette action de mobilisation.

Parallèlement, aux potentiels que les jeunes possédaient et dont ils ont pris conscience, la construction d'un espace social privilégié est également un apport indéniable d'Altern'GO. En effet, les jeunes ont su tirer partie des rencontres et des liens créés avec les institutions. Les acteurs de l'action de mobilisation ont également pu se mettre en contact, travailler ensemble et échanger autour de leurs pratiques.

L'ensemble des apports révélés par Altern'GO ont vivement participé à la construction de mon identité professionnelle à travers l'acquisition de compétences techniques, de connaissances directement liées aux pratiques du domaine de l'insertion professionnelle ainsi qu'au regard des savoirs-être d'un professionnel au contact de public spécifique au quotidien.

Enfin cette expérience professionnelle m'a permis de questionner mes représentations et la lecture que j'avais des phénomènes sociaux, tels que le décrochage scolaire et les inégalités territoriales. Les politiques publiques tendent, selon moi, à l'heure actuelle à individualiser et responsabiliser les individus de leurs situations face à l'emploi. Les Missions Locales véhiculent également ces volontés dans la mise en œuvre de certains accompagnements.

L'évolution de la pratique de conseiller en insertion professionnelle témoigne d'ailleurs de ce processus d'individualisation, au même titre que l'évolution du concept d'employabilité. Au début des années 1980, le conseiller en insertion professionnelle posait un diagnostic, à la suite d'un entretien avec un jeune, pour construire par la suite le projet professionnel du jeune. Le conseiller était donc engagé dans une prise de risque avec le jeune, du fait de ne pas être à l'abri d'une erreur de diagnostic ou d'un frein à la poursuite du parcours professionnel du jeune. A l'heure actuelle, la logique de proposition semble venir remplacer la logique de diagnostic. Ainsi, le conseiller propose et le jeune dispose. Concrètement, la responsabilité repose sur le jeune en cas de réussite et d'échec, car le conseiller n'est plus reconnu comme le détenteur d'une expertise sur laquelle le jeune peut se reposer. Désormais, le jeune s'adresse davantage à la Mission Locale dans la perspective d'être au fait des moyens existants pour avancer dans son parcours, dans le processus d'insertion. Les variables situationnelles, contextuelles sont très peu avancées auprès des jeunes et l'incapacité à « trouver du travail » serait donc le résultat d'une volonté individuelle. Les politiques d'activation qui émergent depuis les années 2000, notamment avec la mise en œuvre du RSA en 2009, impactent-elles les pratiques des conseillers en Mission Locale ? De même, les nouveaux usages sociaux de la jeunesse, comme la culture de la consommation directe, viennent-ils influencé les pratiques des structures d'insertion professionnelle ?

## BIBLIOGRAPHIE

---

### *Ouvrage :*

- DE SINGLY François (2003), *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 272 pages.
- DUBET François, et MARTUCCELLI Danilo. *À l'école : sociologie de l'expérience scolaire*, Paris, Le Seuil, 1996.
- MAURIN Eric, *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*, La République des idées, Seuil, 2009.
- PAUGAM Serge, *La disqualification sociale*, PUF, "Quadrige", 2013.

### *Chapitres d'ouvrages :*

- LAVILLE Louis et SAINSEAULIEU Renaud, *Sociologie de l'association*, Chapitre 7 : les fonctionnements associatifs, p 285.

### *Articles :*

- BENTOLILA Alain, « De la massification à la démocratisation », 2012.
- BIER Bernard, « Jeunesse et politiques publiques : Quelques enjeux », INJEP, 2006.
- CHAUVEL Louis, « Les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social », *Revue de l'OFCE* 1/ 2006 (n°96), p. 35-50.
- DUBET François, « « Plus d'école : et après ? », *Enfances & Psy* 4/ 2001 (n°16), p. 21-26.
- LONCLE P. (2012), « Politiques de jeunesse : de quoi parle-t-on? », dans V. Becquet, P. Loncle, C. Van de Velde (dir.), *Politiques de jeunesse, le grand malentendu*, Nîmes, éditions Champ Social, pp. 16-31.
- PREVOST Jean-Baptiste, L'emploi des jeunes, *Journal officiel de la république française*, septembre 2012.

## SITOGRAPHIE

---

- <http://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html>
- <http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/contributions-des-membres-de-la-concertation/contribution-du-professeur-alain-bentolila/>
- [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

QUERIC	Alix	Septembre 2015
<b>Master 2 Jeunesse : politiques et prises en charge</b>		
<b>Du décrochage scolaire à l'insertion professionnelle : Analyse d'une mise en situation professionnelle en Mission Locale.</b>		
<b>Promotion 2014-2015</b>		
<p><b>Résumé :</b></p> <p>Le décrochage scolaire et l'insertion professionnelle des jeunes sont des enjeux politiques forts dans le paysage français actuel.</p> <p>Ainsi, certaines communes, notamment dans le cadre de la politique de la ville, mettent en œuvre des actions à destination de certaines franges de la population.</p> <p>La Mission Locale du pays de Lorient accompagnée par des acteurs locaux de l'Education Nationale, de la politique de la ville et de la directrice ont déployé une action de mobilisation pour les jeunes décrocheurs scolaire des quartiers prioritaires de Lorient : Altern'GO.</p> <p>Cette action fut le cadre de ma mission de stage qui m'a permis l'application de certaines compétences, le renforcement de savoirs-être dans un perpétuel aller-retour entre les sciences sociales et le terrain.</p>		
<p><b>Mots-clés :</b></p> <p>Jeunesse - Politiques publiques – Acteurs locaux – Décrochage scolaire – Insertion socioprofessionnelle -</p>		
<p><i>L'Ecole des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1, l'Université Rennes 2 et l'UBO n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		